



---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*

## **Un service-conseil en architecture patrimoniale pour les propriétaires de maisons anciennes**

**Thetford Mines, le 11 juillet 2019** – Les propriétaires de maisons anciennes de la région peuvent maintenant bénéficier d'un service-conseil en architecture patrimoniale pour les guider dans leurs travaux de rénovation. La MRC des Appalaches participe, avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches, au projet de Clinique d'architecture patrimoniale de Chaudière-Appalaches (CAPCHA) qui permettra aux résidents des 19 municipalités de chez nous d'avoir accès à ce service de 2019 à 2022.

Ce projet, qui a reçu l'appui de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), est rendu possible grâce au soutien du *Fonds d'appui et de rayonnement des régions* (FARR). L'objectif principal est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti du territoire qui demeure fragile et nécessite une expertise particulière lorsque des travaux de rénovation ou de restauration sont prévus.

### **Aide-conseil dans la planification des travaux**

Ce service s'adresse aux propriétaires de maisons datant d'avant 1950 ayant conservé un fort potentiel d'authenticité et une valeur patrimoniale. Treize cliniques seront offertes chaque année dans la MRC, pour un total de 39 pour les trois ans du projet. Le mandat a été confié à la firme Marie-Josée Deschênes, architecte, spécialisée dans le patrimoine bâti. Les propriétaires participants recevront la visite de l'architecte conseil à domicile. Le service permettra de remettre un rapport technique présentant les coûts des travaux, des esquisses et des croquis, selon les besoins de chaque dossier. Le propriétaire participant devra déboursier un montant de 100 \$, soit 12,5 % du montant réel de 800 \$ pour un tel service.

Les propriétaires désireux de participer à une telle démarche devront déposer leur demande en ligne sur le site internet [capcha.ca](http://capcha.ca). Gestionnaire du projet régional, la MRC de Lotbinière recevra les demandes qu'elle fera approuver par la MRC concernée.

### **Formation et assistance aux comités consultatifs d'urbanisme**

En plus de l'aide-conseil aux propriétaires, le projet comporte deux autres volets. Les comités consultatifs d'urbanisme (CCU) pourront recevoir une assistance conseil lors de prises de décision pour des dossiers complexes impliquant des propriétés

patrimoniales. Une activité de formation sera également organisée pour les propriétaires de maisons anciennes, les employés municipaux et les membres des CCU.

Pour avoir de l'information supplémentaire et s'inscrire, visitez le site internet [capcha.ca](http://capcha.ca). Les citoyens peuvent également prendre de l'information auprès de la conseillère en développement territorial de la MRC des Appalaches, Louise Nadeau, au 418 332-2757, poste 234, ou par courriel à [lnadeau@mrcdesappalaches.ca](mailto:lnadeau@mrcdesappalaches.ca)

- 30 -

---

SOURCE :

Louis Laferrière, directeur général

MRC des Appalaches  
418 332-2757, poste 223  
[llaferriere@mrcdesappalaches.ca](mailto:llaferriere@mrcdesappalaches.ca)

Louise Nadeau, conseillère en développement territorial

MRC des Appalaches  
418 332-2757, poste 234  
[lnadeau@mrcdesappalaches.ca](mailto:lnadeau@mrcdesappalaches.ca)